AVIS PUBLIC

Pour diffusion immédiate — Le 12 novembre 2026

Rappel de certains produits Blue Moon

WINNIPEG – L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a procédé au rappel de certaines canettes de 355 ml et de 473 ml de produits Blue Moon en raison du risque que des fragments métalliques se détachent du couvercle lors de l'ouverture.

Au Manitoba, seuls les produits portant les codes de lot suivants sont visés par le rappel :

Description du produit	**UGS de la MBLL**	**Code de lot** (date de production en format alphanumérique)
Blue Moon Blanche Belge canette individuelle de 473 ml	19945	K026
Blue Moon Blanche Belge emballage de 12 canettes de 355 ml	19947	J256
Blue Moon Mango Wheat canette individuelle de 473 ml	57393	K026
Blue Moon Blanche Belge sans alcool emballage de 6 canettes de 355 ml	69161	H216

**Le site Web de l'ACIA présente les produits visés par le rappel dans plusieurs marchés, tandis que la liste ci-dessus comprend uniquement les produits qui étaient offerts à la vente au Manitoba.*

Les produits visés ont été retirés des tablettes des succursales Liquor Mart, des détaillants de bière et des détaillants de boissons alcoolisées en milieu rural du Manitoba. Les personnes ayant acheté des canettes Blue Moon visées par le rappel ne doivent ni les utiliser, ni les servir, ni en consommer le contenu. Elles peuvent plutôt les retourner à une succursale Liquor Mart, à un détaillant de bière ou à un détaillant de boissons alcoolisées de leur région pour obtenir un remboursement intégral.

-30-

CONTACT : Relations avec les médias de la MBLL
media@mbll.ca